Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 31 (2001)
Heft: 6

Rubrik: Courrier : les contrôles médicaux

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les contrôles médicaux

Selon la loi, toute personne en possession d'un permis de conduire doit subir un contrôle médical tous les deux ans, dès l'âge de 70 ans. Mais qui paie?

De tous les cantons interrogés, Genève est le seul qui oblige les septuagénaires à consulter un médecin figurant sur une liste officielle, ce qui a comme conséquences: 1. De leur faire payer tous les deux ans une somme de Fr. 90.– à Fr. 140.–; 2. Que cet examen trop rapide est moins sûr que ceux faits par le médecin traitant; 3. De devoir refaire des examens déjà effectués par le médecin traitant.

J'ai essayé de faire changer la pratique genevoise en demandant l'intervention de députés. Je me suis fait balader. J'ai écrit au conseiller d'Etat. La réponse du Département contient des arguments qui ne tiennent pas la route face aux expériences des autres cantons. Espérant que vous pourrez empoigner le problème, vous pourriez encourager ceux qui luttent pour que Genève soit plus rationnelle et moins coûteuse pour les personnes âgées.

Georges Boujon
41j, route d'Ambilly
1226 Thônex

Réponse: Si les examens médicaux se justifient à partir d'un certain âge, il est inadmissible qu'ils soient à la charge des automobilistes retraités. Supprimer ces contrôles n'est pas envisageable. Il faudrait cependant les appliquer à tout automobiliste représentant un danger potentiel. Quel que soit son âge...

L'engrenage infernal

L'envoi à l'étranger de soldats suisses armés est un pas de plus que notre pays n'a pas le droit de franchir. C'est mettre le doigt dans l'engrenage le plus infernal qui soit: vouloir faire la paix par les armes, lesquelles engendrent toujours la vengeance. Il y a plus de 150 ans que nous jouissons de la paix dans notre pays, par la volonté de proscrire la guerre au profit de la réconciliation et de la tolérance. Citoyennes et citoyens de ce pays, sommes-nous fatigués de ce privilège incommensurable?

Henri Berner-Gallay
55, av. A.-Hermanjat
1170 Aubonne

UNE ÉMISSION À NE PAS RATER

Laurence Mermoud et Frédéric Chabloz ont rencontré quatre adultes, qui racontent ce qu'ils ont fait de leurs parents devenus vieux.

«Tu t'occuperas de ton père et ta mère.»

Temps Présent, TSR, jeudi 14 juin à 20 h 10.

Genève: des louanges...

Je vous félicite pour la tenue générale de votre journal et plus particulièrement pour le numéro spécial sur Genève.

Georges Soguel
1234 Plateau de Vessy

Je ne puis que vous féliciter très sincèrement, en espérant que votre journal aura les moyens de vivre longtemps pour le plaisir des aînés.

Marthe Briccafiori
1664 Epagny

...et une critique!

J'ai été fort surpris de lire un texte des plus élogieux concernant M. Guy-Olivier Segond (...) On peut y noter, sous la rubrique de la qualité humaine, la tolérance. Cela me paraît très surprenant. Toute personne avertie sait parfaitement que GOS est un politicien autoritaire, qui rejette toute suggestion venant d'un collaborateur de bon conseil (...) Faire le panégyrique de ce personnage me semble être un article qui ternit la crédibilité de votre revue.

René Zutter,
1226 Thônex

Injustices spectaculaires

Les personnes qui désirent dénicher les concubins devraient déjà commencer par chercher les injustices spectaculaires de la pauvreté dans notre Suisse si riche, ainsi que les caisses de retraites dorées de certains ex-fonctionnaires et tous les avantages s'y rattachant. Certains couples rentiers AVS touchent une confortable retraite, ce qui n'est pas le cas de tout le monde. Un deuil subit ou un divorce peuvent motiver une union libre. Chat échaudé...

Maria Sudan
Clos-des-Auges 45
1635 La Tour-de-Trême

Le bonheur au 3e âge

J'écris un ouvrage sur le bonheur au troisième âge. Je désire recueillir des témoignages d'aîné(e)s de tous âges, disposé(e)s à livrer leurs «secrets du bonheur» dans le but d'être utiles à d'autres. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me téléphoner au 021/869 94 75 dès le 4 juin ou m'écrire. Un grand merci d'avance.

Prof. Francis Léonard
Sur le Chêne
1115 Vullierens

Radio Suisse Romande **la première**

Le savoir-faire du cœur

Tous les dimanches soir, Gil Caraman donne rendez-vous à ses auditeurs dans le cadre de son émission sociale. Interviews, belles chansons et bonnes musiques se succèdent pour le plus grand plaisir de tous.

Le savoir-faire du cœur, les dimanches 3, 10, 17 et 24 juin, dès 21 heures, sur RSR La Première.